

Avant-propos

Rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie alimentaire et des boissons 2023

Le rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie alimentaire et des boissons est le fruit d'une collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du Conseil central de l'économie (CCE).

Vous pouvez consulter le rapport complet via [ce lien](#).

Dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre des synergies entre le Conseil Central de l'Economie (CCE) et le SPF Economie, un projet commun a été mis en place dans le domaine des analyses sectorielles de la conjoncture.

Le SPF Economie utilisera entre autres son expertise, en collaboration avec le Conseil Central de l'Economie, pour examiner en détail et clarifier la conjoncture de secteurs comme ceux de la distribution, de l'alimentation, de la chimie et du textile.

Ce rapport, intitulé « Conjoncture économique dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons – Avril 2022 », a été élaboré par l'équipe de la Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale du SPF Economie (Chantal Binotto, Aurélien Pavlou et David Restiaux). Il fait l'objet d'un examen minutieux par le Comité de pilotage (Peter Van Herreweghe, Emmanuel De Béthune et Lieselot Smet).

Le rapport de conjoncture précédent sur les évolutions de ces secteurs date d'avril 2021 et peut être consulté sur le site web du SPF Economie : « [Rapport sur la conjoncture économique dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons - Avril 2022](#) ».

Les expériences positives de cette coopération et les synergies réalisées offrent de nombreuses perspectives de collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du CCE pour d'autres projets et études. Les deux directions ont d'ailleurs conclu un protocole d'accord afin d'intégrer ce type de coopération de manière structurelle dans les deux institutions et sont favorables à étendre cette collaboration dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales (CCS) du CCE.